



DEPARTEMENT  
de la  
HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 07 mai 2025



REF : 2025 / 028

Nombre effectif et légal  
des Membres du Conseil  
Municipal : **23**

Nombre des Membres en  
exercice : **22**

Nombre des Membres  
présents à la séance : **14**

Nombre des votants  
(Présents + pouvoirs) : **21**

*L'an deux mil vingt-cinq, le 07 du mois de mai à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 30 avril 2025.*

**Présents :** M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - M. NIVELAIS - M. BOZETTI - M. ROZE - Mme CHOMPRET - M. MULLER - Mme FION - M. TAILLANDIER - Mme MARQUELET - Mme BLOT - M. NEVEU - M. MATTERA.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.*

**Absents excusés :**

Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à M. le Maire

Mme HERAULT

Mme HUMBLOT avait donné pouvoir à Mme FION

Mme ROBERT avait donné pouvoir à Mme BLOT

Mme BRINGAND avait donné pouvoir à M. ROZE

M. LEGENDRE avait donné pouvoir à Mme JEAN DIT PANNEL

Mme PRATBERNON avait donné pouvoir à M. NEVEU

Mme PATIN avait donné pouvoir à M. MATTERA

**Absents :** /

*Madame JEAN DIT PANNEL et Monsieur MATTERA ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaires de séance qu'ils ont acceptées.*

**OBJET : MODIFICATION DU SECOND POSTE DE CONSEILLER DÉLÉGUÉ**

Par délibération N° 2020/042 du 04 Juillet 2020, le Conseil Municipal a approuvé la création de deux conseillers délégués : Monsieur James TAILLANDIER et Monsieur Bruno ROZE.

Suite à la démission pour raison de santé de Monsieur Jacky FLEURIGEON en tant qu'adjoint, Monsieur James TAILLANDIER est proposé pour être quatrième adjoint, et libère le poste de second délégué ; afin de poursuivre les missions du second délégué, Monsieur le Maire propose que Monsieur Michel MULLER soit le second conseiller délégué.

Les fonctions de Monsieur ROZE (premier conseiller délégué) sont inchangées : communication, gestion du site internet, gestion du panneau lumineux, communication évènementielle.

Monsieur Michel MULLER, sera délégué à l'organisation des festivités, des diverses animations, du suivi de la sécurité évènementielle, en liens avec la première adjointe, il aura également la charge de la gestion des forêts, affouages, gestion de la salle des fêtes, et gestion des jardins familiaux.

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :**

- ① **De nommer** Monsieur Michel MULLER comme second conseiller délégué,
- ② **D'autoriser** Monsieur le Maire pour toute démarche nécessaire à l'installation de ce nouveau conseiller délégué.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

